

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

Judi 8 novembre 2018, 12H15, SALLE B41, Bâtiment principal

Présent-e-s :

Vice-président : Patrick Vincent

Membres : Allisson Beretta, Blaise Carron, Léa Farine, Mehdi Farsi, Claudine Faehndrich, Pascal Felber, Laurent Gobat, Edith Joseph, Daniel Kaufmann, André Kuhn, Gilles Lauener, Linda Lemarié, Pascal Mahon, Pierre-Alain Mariaux, Giona Francesco Preisig, Philippe Renard, Wiebke Wiesigel, Tania Zittoun Mazourek

Membres du rectorat
(voix consultatives): Olivier Guillod, Kilian Stoffel

Excusé-e-s :

Présidente : Yusra Boumasmoud

Membres : François Bourquin, Adrienne Guignard, Léo Kienholz, un membre du corps intermédiaire de la FSE (choix en cours selon l'ACINE)

Membres du rectorat
(voix consultatives) : Jean-Marie Grether , Felix Kessler, Daniel Schulthess

Procès-verbal : Caroline Gillardin Masci

Ordre du jour

1. Accueil et information
2. Approbation:
 - a. De l'ordre du jour
 - b. Du PV de la séance du 27 septembre 2018
3. Communication du rectorat
4. Election Commission du PATB
5. Commentaires des Statuts
6. Election AU en janvier 2019 :
 - a. Présidence
 - b. Représentant-e-s des étudiante-e-s
7. Création commission stratégique et Proposition : questions au rectorat
8. Calendrier 2019
9. Divers

Procès-verbal

1. Accueil et information

Le vice-président Patrick Vincent (PV) annonce la bienvenue aux membres et indique qu'il présidera cette séance car la présidente Yousra Boumasmoud s'est excusée pour des raisons personnelles.

2. Approbation :

a. De l'ordre du jour

On supprime le point 7 « Commentaires des Statuts » car il a été mis deux fois par erreur dans l'ordre du jour.

Les points « Création commission stratégique » et « Proposition : questions au rectorat » seront traités ensembles car ils se regroupent.

L'ordre du jour est approuvé avec les changements cités ci-dessus.

b. Du PV de la séance du 27 septembre 2018

Le PV est approuvé.

3. Communications du rectorat

Le rectorat annonce une bonne nouvelle. Un projet phare européen sur les technologies quantiques a été sélectionné par la Commission européenne pour son initiative « FET Flagship on Quantum Technologies ». Il est coordonné par le CSEM et réuni plusieurs partenaires, dont le Laboratoire Temps-Fréquence de l'Université de Neuchâtel.

Une personne membre de l'AU demande si, à ce jour, le Plan d'Intentions qui a été soumis au Conseil d'Etat, a été transformé en mandat d'objectif et s'il est déjà passé au Grand Conseil afin d'être transformé en contrat de prestation. Le recteur indique que le Conseil d'Etat travaille actuellement sur une proposition de mandat d'objectif et qu'il devrait être finalisé d'ici la fin de l'année. Il serait ensuite prévu qu'il le mette à l'ordre du jour du Grand Conseil en début de l'année prochaine.

4. Election Commission du PATB

Patrick Vincent indique qu'il s'agit d'un point d'information. Les élections des représentant-e-s de la Commission du PATB ont été organisées le 25 octobre 2018. Neuf représentant-e-s ont été nommé-e-s pour 4 ans, à savoir Floriane Desaulles (FLSH), Veronica Flütsch Dällenbach (DC), Marianne Grassi (FLSH), Dominique Mengisen (FD), Simon Rowell (FS), Stéphane Schilt (FS), Marco Severino (DC), Florence Waelchli (FLSH) et Aronne Watkins (DC). Ces nouveaux membres organiseront le fonctionnement de cette commission eux-mêmes.

5. Commentaires des Statuts

Le président de la commission législative de l'AU André Kuhn indique qu'il avait été proposé dans le passé de publier ces commentaires sur la page web de l'AU. Un membre indique qu'il a remarqué qu'il y a des commentaires sur la forme à l'Art 139 qui semblent incorrectes. André Kuhn invite tous les membres qui ont des commentaires à lui en faire part en les lui envoyant par courriel. Il se chargera de les remettre au propre. Ces derniers seront mis à l'ordre du jour d'une prochaine séance plénière.

6. Election AU en janvier 2019 :

a. Présidence

Patrick Vincent indique que selon l'Art. 5 du règlement de l'AU « la présidente et la vice-présidente sont élues par l'Assemblée, pour une durée de deux ans renouvelable, parmi les membres élues de l'Assemblée ». Leurs mandats prendront donc très prochainement fin.

b. Représentant-e-s étudiant-e-s

Un des membres du corps étudiant indique qu'il en va de même pour les 4 représentant-e-s du corps étudiant. A savoir, en dehors de la procédure de désignation prévue à l'article 20 des Statuts, il appartient à la FEN d'organiser l'élection de nouvelles/nouveaux représentant-e-s à l'issue de leur mandat de deux ans (fin décembre 2018). Le membre indique que les 4 représentant-e-s seront de nouvelles personnes car les membres sortants ne souhaitent pas renouveler leur mandat à ce jour.

Patrick Vincent indique que l'Assemblée doit décider quand et comment se dérouleront les élections de la présidence. Il demande également s'il faudrait prendre cette décision aujourd'hui étant donné que la présidente est excusée et que quelques membres sont absents. Il indique que la présidente actuelle ne souhaite pas renouveler son mandat. Il en va de même pour la vice-présidence. L'Assemblée décide de consacrer la prochaine séance à l'élection de la présidence à la rentrée de février 2019. On propose d'envoyer un Doodle aux membres de l'AU et faire un appel à candidature (président-e et vice-président-e) dans le courant du mois de janvier 2019. Les principaux grands travaux de l'AU étant terminés, les nouveaux/nouvelles candidat-e-s sont invité-e-s à décrire un projet et décrire les missions qu'ils/elles souhaiteraient réaliser pour la suite de l'AU.

7. Création commission stratégique et proposition : questions au rectorat

Patrick Vincent invite les membres à réfléchir sur le rôle de l'AU et les travaux à effectuer dans l'avenir proche et à long terme sans, pour autant, enfreindre l'espace du rectorat et des autres organes. Il propose de créer une commission stratégique qui se réunirait de manière régulière afin de réfléchir sur les différentes missions à effectuer, ainsi que participer à l'élaboration des grandes orientations de la politique et de la stratégie de l'Université. Le rectorat n'y voit pas d'inconvénients. Les membres proposent que cette commission soit composée de tous les corps. Elle pourrait par exemple se baser sur ce qui se passe dans d'autres universités, etc. L'Assemblée propose de ne pas prendre une décision tout de suite et d'attendre de voir ce que les futur-e-s candidat-e-s à la présidence ont à proposer.

Patrick Vincent pose la question de savoir s'il faudrait nommer une commission législative ad hoc ou permanente. Un membre indique que cela dépend des thématiques futures à traiter, mais qu'à ce jour il n'y a pas de raison d'avoir une commission permanente.

Patrick Vincent demande s'il serait adéquat d'adresser au rectorat des questions écrites que tout membre de l'AU pourrait se poser et que le rectorat y réponde par écrit, ceci afin d'institutionnaliser la chose et de permettre au rectorat d'approfondir ses réponses. D'une manière générale, les membres trouvent qu'on devrait garder le système d'aujourd'hui tel quel, à savoir poser des questions spontanées, tout en lui proposant, en cas de questions sur des sujets pointus, de répondre ultérieurement.

8. Calendrier 2019

Voir point 6 ci-dessus. L'Assemblée souhaite, par rapport à ce qui a été dit en point 6, annuler la prochaine séance plénière prévue le 20 décembre 2018 et fixer la prochaine séance plénière en février 2019. Un doodle sera lancé en janvier 2019 en y proposant des dates à partir de la semaine de la rentrée (18.02.2019), ainsi qu'un appel à candidature pour la présidence et vice-présidence. La présidente actuelle y sera invitée.

9. Divers

Patrick Vincent répondra à une lettre envoyée en juin 2018 par M. L'Eplattenier, étudiant à l'Université. Un accusé de réception avait été envoyé et la lettre avait été transmise aux membres.

Wiebke Wiesigel remercie chaleureusement l'AU car, étant dans le corps étudiantin, elle arrive au bout de son mandat. Philippe Renard indique qu'il va démissionner de l'AU. Ils sont remerciés en retour.

La séance est levée à 13h10